

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 28 (1948)
Heft: 1

Artikel: La contre-révolution de 1802 dans le canton de Fribourg
Autor: Niquille, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La contre-révolution de 1802 dans le canton de Fribourg

par Jeanne Niquille

Dès 1799, la majorité des Suisses étaient las de leur constitution et de leurs magistrats. Le 12 décembre, en plein Sénat, Usteri s'était fait vigoureusement applaudir quand il avait dénoncé les vices de la loi fondamentale de la République helvétique et les fautes commises par le gouvernement. De prompts changements, avait-il dit, s'imposaient¹. On l'écouta si bien que les coups d'Etat devinrent fréquents et que les revisions constitutionnelles se succédèrent à un rythme accéléré, peu compatible avec le caractère suisse. Le 20 mai 1802, le cinquième projet de constitution helvétique vit le jour. On le crut définitif, parce qu'il s'était efforcé de donner des satisfactions soit aux unitaires soit aux fédéralistes; habilement, il concédait aux cantons la liberté de s'organiser à l'intérieur comme ils l'entendraient².

En fait, le peuple suisse se montra peu enthousiaste de cette constitution, qui n'était qu'un compromis. 72 453 votants se prononcèrent en faveur du projet du 20 mai; 92 423 le rejetèrent. Mais, comme on ajouta, à la minorité acceptante, les 167 172 voix des électeurs qui n'avaient pas pris la peine d'aller voter, la nouvelle constitution fut considérée comme adoptée à une forte majorité. Dans le canton de Fribourg, il y eut 3300 oui et 5224 non;

¹ Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, trad. Reymond, Lausanne (1918), t. V, p. 114.

² « Cette constitution, disait une lettre du Conseil d'exécution, est un pacte conciliatoire entre les constitutions anciennes incompatibles avec nos besoins actuels et nos premières institutions républicaines, dont l'exagération a sous bien des rapports été démontrée par une cruelle expérience ». Strickler, *Aktensammlung aus der Zeit der helvetischen Republik (1798—1803)* (Bern 1902), t. VIII, p. 303, 34).

les 9398 Fribourgeois restés muets furent assimilés aux acceptants et la constitution, admise par 12 698 voix sur 17 922³. Après ce triomphe apparent, qui ne trompa personne à Fribourg, une commission se mit au travail pour doter le pays de la constitution cantonale qu'il lui était loisible d'élaborer⁴.

Le préfet national de Fribourg, Nicolas Déglise, ayant été nommé membre du Sénat⁵, le notaire Georges Badoud, de Romont, fut appelé à lui succéder⁶. Il vint s'installer à Fribourg, tandis que Déglise partait pour Berne, où siégeaient les autorités centrales. Le landammann Dolder, avec ses Statthalter Rüttiman et Füssli, y détenaient le pouvoir exécutif : à eux trois, ils formaient le Conseil d'exécution⁷.

Napoléon, qui suivait avec attention ce qui se passait dans la République helvétique, feignit de croire que l'ordre y était définitivement établi. Obéissant à un mouvement de « générosité calculée »⁸, il annonça, le 8 juillet 1802, qu'il allait retirer de Suisse toutes les troupes françaises⁹. Cette décision, qui fut exécutée du 29 juillet au 8 août¹⁰, éveilla quelque inquiétude chez les autorités helvétiques, qui perdaient ainsi tout appui¹¹. Elle combla d'aise leurs ennemis : une occasion s'offrait à eux de se débarrasser d'un régime abhorré¹².

Ce fut dans les petits cantons de la Suisse centrale que l'agitation se manifesta, tout d'abord, dès le début d'août ; de là, elle gagna rapidement Glaris, Appenzell, Zurich et Berne¹³. Le gouvernement Dolder sentit alors toute sa faiblesse. Le Sénat tenta

³ *Ibidem*, p. 259 et seq.

⁴ *Ibidem*, p. 642, 12. — *Bulletin des arrêtés et décrets généraux de la République helvétique*, 6^{me} cahier, 1801—1802, p. 224—237.

⁵ Strickler, t. VIII, p. 355, 44; 359, 19.

⁶ *Ibidem*, p. 483, 8 et 9.

⁷ *Ibidem*, p. 275, 36; 294, 12; 303, 34.

⁸ Gagliardi, *Histoire de la Suisse*, édition française, Lausanne 1925, t. II, p. 54.

⁹ Strickler, t. VIII, p. 365, 9; 383, 47; 295, 16.

¹⁰ *Ibidem*, p. 377, 34b; 381, 48 et 49.

¹¹ *Ibidem*, p. 366, 12a et 12b; 368, 16a.

¹² *Ibidem*, p. 582, 7.

¹³ Dierauer, *op. cit.*, t. V, p. 163 et seq.

bien, le 9 août; de se procurer des troupes en décrétant une levée extraordinaire d'un homme sur cent électeurs¹⁴; on délégua des commissaires dans les régions insurgées; une armée, confiée au général Andermatt, fut mise sur pied. Ces mesures, bonnes en soi, se heurtèrent à une indifférence souvent hostile, qui en diminua beaucoup l'efficacité.

Le canton de Fribourg, comme celui de Vaud, passait pour un bastion du gouvernement helvétique. La mauvaise volonté qu'y rencontrèrent l'ordre du 9 août relatif à l'augmentation des milices et la mobilisation de quatre compagnies de grenadiers fribourgeois demandée par le Conseil d'exécution, le 24 août¹⁵, prouva que les masses manquaient pour le moins de ferveur et de discipline. Les commandants des quatre arrondissements militaires du canton (Fribourg, Broye, Moléson et Lacs) furent convoqués au chef-lieu pour conférer sur les moyens propres à assurer la levée rapide des troupes exigées par le gouvernement central. Ces officiers révélèrent que de nombreuses communes, qui avaient été désarmées après les soulèvements de 1799, étaient dans l'impossibilité d'équiper des soldats; d'autres villages étaient, paraît-il, dépourvus de toute organisation militaire¹⁶. On convint, cependant, que la compagnie de la Broye serait le 31 août à Fribourg; celle du Moléson, le 2 septembre; celle des Lacs, le 3 et celle de l'arrondissement de Fribourg, le 6 du même mois.

Le contingent broyard arriva le 1^{er} septembre avec un jour de retard¹⁷; la compagnie du Moléson amena, le 2 septembre, des effectifs très réduits, 46 hommes seulement, auxquels vinrent s'ajouter, le lendemain, 16 retardataires¹⁸. Les Singinois, qui faisaient partie de l'arrondissement de Fribourg, refusèrent catégoriquement de « fournir leur contingent de grenadiers ainsi que de contribuer à l'augmentation des troupes helvétiques » en levant

¹⁴ Strickler, t. VIII, p. 684, 91. — *Bulletin des arrêtés*, 6^{me} cahier, p. 237—238.

¹⁵ AEF (= Archives de l'Etat de Fribourg), Livre auxiliaire no. 100, p. 277.

¹⁶ *Ibidem*, p. 278.

¹⁷ *Ibidem*, p. 284.

¹⁸ *Ibidem*, p. 289.

un homme sur cent citoyens actifs¹⁹. A Fribourg, un officier de carrière, Nicolas de Gady, se permit de critiquer publiquement les ordres venus de Berne. Il fut incarcéré, puis relâché, après quelques heures²⁰. Dans le public, des bruits, destinés à paralyser cette mobilisation partielle, affirmaient que « des massacres fameux » s'étaient produits « dans les petits cantons et que tous les soldats vaudois y avaient été exterminés »²¹. Les gens d'Ependes informèrent froidement le Préfet national que, leurs soldats n'ayant pas reçu de solde lors du dernier service, ils avaient décidé de s'abstenir de toute fourniture de troupes ou d'argent de guerre²².

Il y avait de quoi décourager le nouveau préfet Badoud, qui ne savait trop à qui s'en prendre. Le citoyen Stutz, l'inspecteur des milices cantonales, qui était, en partie, responsable de l'organisation militaire, était absent, pour raison de santé. Au moment où on allait lui donner un successeur, afin de remédier à l'anarchie qui régnait dans son dicastère, il revint, le 11 septembre, occuper son poste²³.

La question militaire n'était, d'ailleurs, pas la seule qui causât des soucis au préfet Badoud. Beaucoup de fonctionnaires publics, qui n'étaient que mal ou pas du tout payés, insistaient vivement pour qu'il acceptât leur démission²⁴. Dans la Gruyère, des communes entières s'agitaient en faveur des Trappistes établis à la Valsainte et que le gouvernement helvétique voulait expulser du canton. Des pétitions furent lancées. « Les Trappistes, constatait le Préfet, ont l'opinion en leur faveur ». En les défendant, « le peuple est intimement convaincu qu'il sert... la cause de la religion ». Pour rétablir la paix, qui paraissait compromise, le Préfet put obtenir de Berne que l'exécution de ce malheureux décret d'expulsion fût suspendue²⁵.

¹⁹ *Ibidem*, p. 291.

²⁰ AEF. Fonds Nicolas de Gady, 1) Autobiographie, 2) Lettre du 9 septembre 1802.

²¹ AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 294.

²² *Ibidem*, p. 295—296.

²³ *Ibidem*, p. 276—277; 282; 289; 293.

²⁴ *Ibidem*, p. 258; AEF. Manual no. 354, p. 471.

²⁵ AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 267, 273, 275, 285—286, 292.

L'évêque Odet, lui aussi, s'était prononcé en faveur des Trappistes. Et nul n'ignorait qu'il critiquait les nouvelles institutions, surtout le Conseil d'éducation²⁶. Il était l'auteur d'une adresse « Aux citoyens membres de la commission chargée du projet de constitution cantonale pour le canton de Fribourg », qui venait d'être imprimée et répandue dans toute la ville²⁷. En dépit des difficultés que lui suscitait l'Evêque, ce travail législatif, auquel Chaillet, Barras, Carmintran, Savary avaient voué leurs soins, était achevé; il venait d'être envoyé à Berne²⁸. Les rapports entre Mgr. Odet et les autorités fribourgeoises devinrent si tendus, que le chef du diocèse menaçait d'aller se réfugier au Landeron. « Passer pour une victime auguste de la persécution d'un gouvernement irrégulier, tel est le rôle que l'on parait vouloir jouer »²⁹, remarquait le Préfet, qui, dans son embarras, demandait des directives au Département de l'Intérieur. Celui-ci ne lui refusa ni son appui ni ses conseils.

L'attitude du gouvernement central, en revanche, fut moins nette, quand Fribourg eut à se plaindre des mouvements séparatistes qui se dessinaient à Ormev, Champagny, Agrimoine et Buchillon. Ces communes désiraient devenir bernoises³⁰. Des intrigues se nouaient entre les Moratois et les Bernois. Elles inquiétaient Badoud tout autant que les rapports fréquents qu'entretenaient les anciens gouvernants fribourgeois avec les patriciens des bords de l'Aar. Jean de Montenach, Nicolas de Gady parlaient souvent pour Berne; des citoyens bernois, Tschanner, entre

²⁶ AEF. Reg. Délib. Cons. Education 1799—1802, p. 130—133. — Missival Cons. Education, p. 101—103, 131.

²⁷ AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 270—271. — Strickler, t. VIII, p. 947, 23a.

²⁸ Strickler, t. VIII, p. 642, 12; 943, 4 et 5; 947, 22. — AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 283.

²⁹ *Ibidem*, p. 286.

³⁰ AEF. Manual no. 354, p. 471, 482; Livre auxiliaire no. 100, p. 282—284; no. 105, p. 324—325; Rép. Helvétique, Lettres du Département de l'Intérieur à la Chambre administrative du 4 septembre 1802. — Wattelet, *Zur Geschichte des Stecklikriegs*, *Freiburger Geschichtsblätter*, t. X, 1903, p. 55 et seq.

autres, arrivaient parfois à Fribourg, où ils avaient des entrevues secrètes avec l'ex-avoyer Werro ³¹.

« L'existence d'un complot tendant à paralyser toutes les mesures du gouvernement » paraissait certaine au Préfet qui, dans une lettre du 11 septembre, ajoutait : « Je croyois de premier abord que la classe des ci-devant gouvernans devoit être principalement surveillée comme la cause première et principale de ces menées qui agitent le canton. Mais j'ai été instruit que les exaltés dans un sens opposé ne travaillent pas avec moins d'activité à tout entraver dans l'espérance sans doute de mettre à profit l'anarchie, résultat nécessaire de leurs démarches. Un mouvement est à craindre dans Fribourg en faveur de l'ancien ordre de choses, pendant peut-être qu'un autre mouvement auroit lieu en sens contraire dans d'autres parties du canton ». Le Préfet pensait à ceux qui désiraient instaurer un « gouvernement populaire » et donner ainsi « le terrible exemple d'un Landsgemeind dans le canton » ³².

Badoud voyait des ennemis partout, à droite et à gauche. De plus, il se trouvait dans un absolu dénuement, sans argent, sans police et sans force armée ; riche seulement, disait-il, de sa fermeté et de son zèle. « Je dois ramasser sur la rue, avouait-il, les faits dont il m'importe d'avoir connaissance ».

Il n'y « ramassa » pas la nouvelle du complot qu'ourdissaient, en cette mi-septembre, les patriciens bernois, fribourgeois et soleurois. Ils désiraient une épuration, c'est-à-dire un changement dans le gouvernement : remplacer Dolder et ses deux acolytes par Watteville, Monod et Déglise. Le 15 septembre, ils crurent toucher au but et s'être débarrassés pacifiquement du chef de la République. Mais le Landammann, aidé par l'ambassadeur de France Verninac, réussit, d'une façon tout à fait inattendue, à reprendre les rênes ³³. Sa situation à Berne, cependant, était devenue très peu confortable et quand Emmanuel de Watteville et Rodolphe

³¹ AEF. Fonds Nicolas de Gady, Autobiographie. — Strickler, t. VIII, p. 926, 29.

³² AEF. Livre auxiliaire n^o. 100, p. 294—295.

³³ Strickler, t. VIII, p. 930, 40. — Tillier, *Geschichte der helvetischen Republik*, Bern 1843, t. III, p. 156 et seq. — Rengger, *Kleine meistens ungedruckte Schriften*, herausgegeben von Kortüm, Bern (1838), p. 100—102.

d'Erlach parurent devant la ville avec les troupes qu'ils avaient réussi à lever contre le gouvernement, Dolder ne tenta aucune résistance. Le 18 septembre, il capitulait; le lendemain, il partait pour Lausanne. Et pourtant le général Andermatt, avec l'armée helvétique, était dans le voisinage, à Kirchberg, prêt à lui porter secours³⁴.

La nouvelle que Berne était tombé aux mains des insurgés atterra tous les unitaires fribourgeois. « Il faut sauver les débris de la république pour tâcher de la faire revivre. C'est à votre canton qu'est particulièrement réservée cette gloire », écrivait le Département de l'Intérieur³⁵. Badoud se serait bien passé de cet honneur; il aurait préféré que Berne tînt plus ferme et laissât le temps aux Français d'arriver avec les deux demi-brigades helvétiques, qu'ils avaient promises³⁶.

Les contre-révolutionnaires régnaient en maîtres à Soleure et à Berne. Une diète fédérale était convoquée à Schwytz, à laquelle on avait invité l'ancien avoyer Werro³⁷. De concert avec la Municipalité — qui était présidée par Jean de Montenach, dont il connaissait pourtant les attaches avec les patriciens bernois — Badoud organisa une garde urbaine; elle recruta tant de fidèles à l'ancien régime que le Préfet ne pouvait trop s'y fier³⁸. Il lança aussi, dans le canton, un appel, qui resta sans effet, pour obtenir des compagnies de volontaires³⁹. En revanche, le 1^{er} bataillon d'élite du canton de Vaud, commandé par Louis Laharpe, arriva le 19 à neuf heures du soir à Fribourg; de plus, 30 grenadiers de la compagnie de la Broye rentrèrent de Soleure d'où l'insurrection les avait chassés⁴⁰. Fribourg prenait l'allure d'une ville bien gardée.

³⁴ Tillier, *op. cit.*, p. 181. — Strickler, t. VIII, p. 1217 et seq. — Rengger, *op. cit.*, 103.

³⁵ Strickler, t. VIII, p. 1222, 20.

³⁶ *Ibidem*, p. 1222—1223, 21. — AEF. Manual no. 354, p. 498; Livre auxiliaire no. 100, p. 296.

³⁷ Strickler, t. VIII, p. 118, 166.

³⁸ AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 296—297. — Fonds Nicolas de Gady, 13 septembre 1802. — Fonds de Diesbach, 19 septembre 1802.

³⁹ Strickler, t. VIII, p. 1222, 21. — Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, t. X, p. 57. — AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 297.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 297. — Strickler, t. VIII, p. 1283—1284, 2a.

Cependant tout y paraissait calme, encore. Mais, pénétrés « du sentiment de... (leur) insuffisance et... d'une juste méfiance de... (leurs) propres lumières », la Chambre administrative et le Préfet réunirent, le 20 septembre, à deux heures de l'après-midi, une assemblée extraordinaire de citoyens connus pour « leur expérience et leur dévouement à la chose publique ». Il s'agissait de trouver, avec leur concours, « les mesures propres à détourner les maux innombrables, qui menaçaient le canton »⁴¹.

Au Préfet, à son Lieutenant, aux Administrateurs et aux Municipaux, s'étaient joints deux représentants du tribunal du canton, Wicky et Berger; un membre du tribunal de district, Buchs; le commandant de place Weck, le médecin Savary, l'ancien conseiller Buman, Louis d'Affry et deux commerçants, Ignace Fontaine et David Guidi. Seul, l'ex-conseiller Féguely n'avait pas répondu à l'appel des autorités fribourgeoises; le mauvais état de sa santé l'en avait empêché.

Badoud prit la parole. Il fit à ses auditeurs « un tableau pathétique de la situation allarmante » du canton; puis il adjura les citoyens présents « de concourir efficacement au bien, au repos, à la tranquillité et au maintien de l'ordre ». Tous s'y engagèrent et, voyant que « l'union pouvoit seule sauver ce malheureux canton », ils promirent de prêcher « vraiment, sincèrement et effectivement à tous... la confiance, le calme et l'oubli du passé » et d'exhorter « chacun à déposer toute haine, aigreur et animosité »⁴².

Ces termes étaient assez vagues pour paraître acceptables à un fédéraliste et à un unitaire, à un patricien et à un républicain. Sur les dangers extérieurs, qui étaient l'approche, pour les uns, de l'armée des Confédérés qui avaient pris Berne et que commandaient Watteville et Auf der Maur, et, pour les autres, des troupes de l'armée helvétique, que conduisait Andermatt, l'assemblée n'ouvrit pas la discussion. Renonçant à soulever « le voile épais qui couvre l'avenir », elle s'abstint de prendre des mesures « contre des événements, qui ne peuvent, dit-elle, ni être prévus ni être prévenus ». Elle résolut, cependant, d'appeler à Fribourg, pour

⁴¹ AEF. Missival no. 80, p. 12—13; Manual no. 354, p. 501.

⁴² *Ibidem*, p. 503.

le surlendemain, deux notables de chaque district, afin de connaître par eux l'état d'esprit des communes rurales et de les associer à l'œuvre de défense ⁴³.

A l'exception de Peter Zbinden, d'Oberried, et du cabaretier Birbaum, de Tavel, tous les délégués des districts, qu'on avait convoqués, arrivèrent au chef-lieu. Ils comprirent aisément les dangers que courait leur petite patrie. Et, à l'unanimité, ils prirent la résolution d'inviter Laharpe à retirer ses soldats de Fribourg afin d'épargner à la ville l'horreur de devenir le théâtre des opérations. Quittez, écrivirent-ils à l'officier vaudois, « une position qui, dans aucun cas, ne peut être défendue et qui, par là, pourroit devenir fâcheuse pour le bataillon que vous commandez » ⁴⁴.

Sans voir que son départ allait faire le jeu des contre-révolutionnaires, qui pourraient s'emparer en un tournemain de la ville de Fribourg, Louis Laharpe crut bon d'obtempérer au vœu exprimé par les autorités civiles. Il s'apprêtait à partir quand un membre de l'état-major helvétique, Jayet, vint, tard dans la nuit du 22 au 23, lui intimer, au nom d'Andermatt, l'ordre de ne pas bouger ⁴⁵. Et comme la faiblesse du chef de bataillon vaudois avait été taxée de démente par ses supérieurs, Jayet prit, à sa place, le commandement de la garnison de Fribourg. Le trop docile Laharpe fut forcé de donner sa démission « pour cause de maladie ».

Badoud, dont les sentiments républicains et helvétiques étaient hors de doute, n'avait pas compris mieux que l'officier vaudois la manœuvre des fédéralistes. Le lendemain, avec tout le groupe des notables encore assemblé, il exprimait à nouveau son désir très candide de voir déguerpir les troupes destinées à le protéger, lui et le gouvernement qu'il représentait ⁴⁶. « Le district allemand, expliquait-il, considérait la présence de ces soldats avec inquiétude et désirait leur départ. Les autorités n'ont pas cru pouvoir se refuser à ce vœu prononcé et elles ont cru qu'en y adhérant, la tranquillité pouvoit se conserver ou au moins que les malheurs

⁴³ *Ibidem*, p. 504.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 505.

⁴⁵ Strickler, t. VIII, p. 1285, 7a.

⁴⁶ AEF. Manual no. 354, p. 507.

que nous sommes à la veille d'éprouver seraient notablement diminués »⁴⁷.

Devant une telle inconscience, le Département de l'Intérieur décida que, momentanément, dans le canton de Fribourg, l'autorité civile serait subordonnée à l'autorité militaire⁴⁸. A la décharge de Badoud, il faut dire qu'il ignorait les plans des deux états-majors⁴⁹; il ignorait aussi que Jean de Montenach — qui était parmi ceux qui le poussaient à faire partir la garnison helvétique — venait d'écrire officiellement à Watteville, au nom de la Municipalité, pour lui demander l'envoi à Fribourg de troupes confédérées⁵⁰.

L'armée d'Andermatt s'organisait alors à Payerne, avec l'aide des secrétaires d'Etat Schmid et Rengger et de deux commissaires délégués par le Sénat, von der Flüe et Lanther, un Fribourgeois, qui avait été auparavant ministre de la guerre⁵¹. L'affaire n'allait pas sans heurts ni difficultés. Les soldats étaient apathiques et indisciplinés; les chefs ne s'entendaient pas entre eux. François-Pierre-Félix von der Weid, qui commandait l'aile gauche de l'armée helvétique et qu'on venait de promouvoir au rang de chef de l'état-major⁵², ne sympathisait pas avec son général, Joseph-Léonce Andermatt. Et pourtant, une étroite collaboration des deux officiers eût été indispensable au bon fonctionnement de la machine de guerre, qui se mouvait sur un terrain difficile. Selon les plans de l'état-major, la ligne de défense helvétique devait avoir le centre à Fribourg, l'aile droite à Vevey, l'aile gauche à Morat⁵³. Von der

⁴⁷ Strickler, t. VIII, p. 1285, 7b. — AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 298.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 310.

⁴⁹ Strickler, t. VIII, p. 1290, 14.

⁵⁰ Tillier, *op. cit.*, t. III, p. 236—237.

⁵¹ Strickler, t. VIII, p. 1287, 10; 1289, 13. — Rengger, *op. cit.*, p. 106—108.

⁵² Strickler, t. VIII, p. 1292, 19. — Voir la biographie de von der Weid dans Schaller, *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon 1^{er}*, Fribourg (1882), p. 195—197 et ses états de service dans son brevet de général de brigade du 7 septembre 1803 (AEF. Parchemins von der Weid).

⁵³ Strickler, t. VIII, p. 1290, 14.

Weid était entré à Morat avec un bataillon, le 21 septembre. Mais il se rendait parfaitement compte que, seule, la présence de ses soldats empêchait les habitants d'aller s'engager dans l'armée des insurgés bernois, qui se trouvait à Gümmenen, à Laupen et à Neuenegg⁵⁴. Dans la région de la Singine toute proche, des patriciens fribourgeois enrôlaient les paysans désireux de renverser le gouvernement helvétique: le major de Landerset, en uniforme militaire, avait établi son quartier général à Dirlaret; le conseiller Techtermann de Bionnens, lui, recrutait à Tavel⁵⁵.

Un coup de main se préparait, qui avait pour objectif la ville de Fribourg. D'entente avec le colonel de Watteville, qui fournissait l'artillerie, les insurgés fribourgeois (surtout des paysans de la partie allemande du canton, conduits par des patriciens) attaquèrent simultanément à l'aide de très faibles effectifs, les portes de Berne et de Bourguillon, le dimanche, 26 septembre, à six heures du matin. Ils espéraient que la ville, comme Berne, capitulerait aussitôt sans se battre. Il n'en fut rien. Les Vaudois, que commandait alors Bourgeois — le bataillon Laharpe était parti pour Avenches⁵⁶ — refusèrent de se rendre; les assiégeants durent s'en retourner sans avoir remporté le moindre succès⁵⁷. Cette canonnade, cependant, avait empêché Andermatt, qui se proposait de transférer, le même jour, son quartier général de Romont à Fribourg, de mettre son plan à exécution⁵⁸.

La journée avait été, sur un autre point, favorable aux Confédérés. A onze heures du matin, les bataillons Steiger et Goumoëns, forts de 934 hommes, avaient pris possession de la ville de Morat et les Bernois avaient fait avancer leur quartier-général de Gümmenen à Champagny⁵⁹. En dépit de l'échec de ses hommes,

⁵⁴ Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, t. X, p. 56—59.

⁵⁵ Strickler, t. IX, p. 162, 2.

⁵⁶ *Ibidem*, t. VIII, p. 1298, 44.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 1297, 40a. Raemy, *Mémoires pour servir à l'histoire du canton de Fribourg* (1869), p. 40. Dey, *Précis sur les événements qui ont eu lieu en Suisse en 1802*, *Archives de la Soc. Hist. du canton de Fribourg*, VIII (1907), p. 403—404. — AEF. Fonds Nicolas de Gady, Autobiographie.

⁵⁸ Strickler, t. VIII, p. 1292, 22.

⁵⁹ Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, X, p. 60. — AEF. Imprimés no. 883.

qui avaient dû reculer jusqu'à Faoug et Avenches, le général Andermatt affirmait, le 26, que tout allait bien ⁶⁰. D'autres, dans l'armée helvétique, le commissaire von der Flüe, par exemple, soutenaient que tout allait mal et ils ne se gênaient pas de le dire ⁶¹. Profitant de cette dépression de l'ennemi, Auf der Maur et Watteville sommèrent, par écrit, le gouvernement helvétique de se rendre: « Le vœu du peuple, disaient-ils, est hautement prononcé; non seulement la majorité, mais on peut dire la totalité de la Suisse allemande s'est déclarée contre vous... Il ne vous reste que le Pays de Vaud, dont les habitants sont aussi nos frères, et c'est principalement pour n'être pas obligés de les combattre que nous vous sommons solennellement, vous, les Landamman, Statthalers et Sénateurs du gouvernement helvétique, de résigner entre nos mains, comme représentants de la nouvelle Diète (de Schwytz), des pouvoirs que vous ne pourriez plus conserver qu'un instant, et encore cet instant serait-il acheté par l'effusion du sang, qui retomberait sur vos têtes » ⁶².

Avant même que cet ultimatum parvînt à la connaissance des dirigeants helvétiques, un léger succès de leurs troupes vint les remplir d'un nouvel espoir. Dans la nuit de 26 au 27, l'armée bernoise essuya, près de Salavaux, un échec partiel; elle perdit deux morts et une trentaine de prisonniers et se vit forcée d'évacuer Morat ⁶³. Andermatt y reprit pied aussitôt et, pour fêter ce retour, l'armée helvétique organisa des représailles, pillages, réquisitions, impositions, otages, contre les Moratois, qui avaient manifesté trop bruyamment leur satisfaction lors du premier départ des soldats de von der Weid ⁶⁴.

Le succès remporté par les Helvétiques à Salavaux eut d'autres répercussions encore, qui furent enregistrées avec satisfaction par le commissaire von der Flüe: les petites villes d'Avenches et d'Estavayer se rapprochèrent des vainqueurs et s'offrirent à envoyer des soldats à l'armée d'Andermatt. Les Fribourgeois

⁶⁰ Strickler, t. VIII, p. 1297. 39.

⁶¹ *Ibidem*, p. 1296, 36.

⁶² *Ibidem*, p. 1390, 207. — AEF. Imprimés no. 879.

⁶³ Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, X, p. 61—62, 63, note 1.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 63. Strickler, t. VII, p. 1298, 44; 1309, 77a.

chancelants, croyait le commissaire, commençaient à renaître au courage. Pour les aider, von der Flüe prit sur lui de nommer un nouvel inspecteur des milices cantonales et son choix tomba sur le Romontois Curton, dont les idées républicaines lui étaient connues. Celui-ci, paraît-il, se faisait fort de lever en quarante-huit heures un bataillon entier pour l'armée helvétique⁶⁵. Afin de compléter l'organisation militaire du canton, von der Flüe appela Gapany au poste de commissaire des guerres⁶⁶.

L'aile gauche de l'armée helvétique était de nouveau en très bonne posture; le succès de la manœuvre pouvait être attribué à von der Weid. Mais le manque d'entente de ce dernier avec Andermatt devenait de plus en plus patent. « L'esprit de division et de dissension se développe de jour en jour davantage, » affirmait le perspicace observateur qu'était von der Flüe. « Le Général se plaint des chefs et les chefs du Général... Il faut rendre justice à von der Weid; il a remis hier soir l'ordre dans l'aile gauche en déroute... mais aujourd'hui il fait comme le Général hier, c'est-à-dire il reste à Payerne, au lieu d'être sur la ligne. Vous ne sauriez croire la peine que j'ai de concilier toutes ces têtes, qui de longue date ne marchent (!) pas ensemble »⁶⁷.

Les 27 et 28 septembre furent des journées tranquilles⁶⁸, tant aux deux armées que dans la ville de Fribourg. Seul, Curton crut percevoir, à Romont et dans la Gruyère, une tension anormale des esprits⁶⁹.

Un changement intervint, le 29, dans l'aile gauche de la défense, de nouveau, où un officier du nom de Dolder, commandait l'avant-garde helvétique. Sommé de se rendre par Kirchberger, qui arrivait avec une division ennemie, Dolder obéit passivement. Il abandonna Morat vers midi et accepta de son adversaire une suspension d'armes de quarante-huit heures⁷⁰. Les Helvétiques se replièrent sur Faoug et Greng. Ils y prirent une bonne position;

⁶⁵ *Ibidem*, p. 1301, 51 et 52.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 1305, 65a.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 1301, 51; 1303, 53; 1305, 61.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 1306, 67, 68, 69; 1309, 76a.

⁶⁹ *Ibidem*, p. 1307, 72.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 1312, 85; 1319, 103.

c'était un recul, quand même, et il fit mauvaise impression. Le Général Andermatt ne voulut pas se compromettre en approuvant la trêve consentie par Dolder; il rejeta la responsabilité de cette décision sur von der Flüe ⁷¹, et, finalement, personne ne la ratifia.

Von der Weid, qui se plaignait amèrement du Général, avait présenté, quelques heures auparavant, sa démission de chef de l'état-major. Les troupes devenaient indisciplinées et les Vaudois affirmaient toujours plus ouvertement leur intention de se borner à défendre le territoire du canton du Léman; ils se refusaient à sacrifier leurs vies en faveur de Fribourg. Von der Flüe, un peu découragé de la stérilité de ses efforts de conciliation, écrivait, le 29 septembre, à neuf heures et demie du soir: « On a beau dire, beau observer, beau conseiller et même beau ordonner, rien ne se fait. La méfiance, la jalousie, la rivalité paraissent avoir pris de profondes racines parmi ceux qui devraient marcher d'accord et en parfaite harmonie. On m'étourdit toute la journée avec des plaintes les uns contre les autres; la troupe... est brave, mais sans ordre, sans discipline et manquant d'officiers intelligents et capables de la conduire. Ce qu'il y a le plus à reprocher à la troupe, paraît être un petit penchant pour le pillage » ⁷². De ce travers des Helvétiques, les Moratois avaient fait une cruelle expérience; les dommages qu'ils avaient dû subir, le 27 septembre, étaient évalués à plus de 48 000 francs suisses ⁷³.

Entre temps, le Glaronnais Bachmann, qui avait été nommé par la diète de Schwytz général en chef des Confédérés, était arrivé à Berne puis à Morat, où il avait passé ses troupes en revue. Auf der Maur, avec ses soldats de la Suisse centrale, était venu renforcer l'aile gauche des Confédérés. On évaluait le total des effectifs soumis à Bachmann à 8000 hommes. Le quartier général avait été installé au Lœwenberg ⁷⁴.

Ces événements et les préparatifs des Confédérés n'avaient pu passer inaperçus. Dans leur camp de Faoug, les soldats helvé-

⁷¹ *Ibidem*, p. 1613, 98.

⁷² *Ibidem*, p. 1314, 93.

⁷³ Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, X, p. 63. — AEF. Manual no. 354, p. 512.

⁷⁴ Wattelet, *op. cit.*, p. 67. — AEF. Imprimés no. 882.

tiques s'attendaient à une attaque pour le 1^{er} octobre. Andermatt donna à ses officiers l'ordre de redoubler de vigilance et de faire de fréquentes patrouilles. Le Général arriva lui-même à Faoug à six heures du matin; il visita tous les avant-postes et resta avec la troupe jusqu'à midi. L'ennemi ne bougea pas. On en conclut qu'il n'était pas encore prêt. Il est peut-être découragé, pensa von der Weid⁷⁵.

A vrai dire, la crainte n'habitait pas au quartier général du Loewenberg, où l'on se préparait avec optimisme à l'attaque qui était fixée au 3 octobre. La peur, en revanche, régnait à Lausanne: Dolder et ses partisans croyaient déjà la partie perdue et organisaient leur retraite sur Genève ou Evian⁷⁶. Un malaise aussi planait sur Fribourg: l'incertitude, le manque de nouvelles et les procédés déplaisants du gouvernement helvétique, qui avait dépouillé brutalement la ville de ses maigres réserves de numéraire, avaient créé, dans la population civile, un mécontentement que Badoud n'était pas en mesure de dissiper⁷⁷.

Deux Fribourgeois, l'avocat Gendre et l'administrateur Thorin, furent envoyés, le 2 octobre, à Lausanne, « pour y puiser à la source les connaissances nécessaires, ... solliciter avec insistance des secours, l'atténuation (sic) du poids qui accable cette contrée et l'éloignement des malheurs qui la menacent »⁷⁸. Autant de choses que le pitoyable Dolder, livré à lui-même, eût été bien incapable d'accorder. Mais les deux délégués, qui se trouvaient à Lausanne, le 4 octobre, devaient en rapporter des nouvelles sensationnelles; ils y assistèrent à un coup de théâtre, causé par Napoléon, qui renversa, en un instant, toute la situation militaire et politique.

Le dimanche matin, 3 octobre, l'armée de Bachmann, divisée en six colonnes, était partie à l'attaque. La première colonne s'était dirigée vers Sugiez; la deuxième et la troisième vers Faoug; la quatrième vers Greng; les cinquième et sixième colonnes, conduites par Gatschet et Auf der Maur, auraient dû encercler l'en-

⁷⁵ Strickler, t. IX, p. 91, 9 et 10.

⁷⁶ *Ibidem*, t. VIII, p. 1282, 32.

⁷⁷ AEF. Manual no. 354, p. 509.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 512—513; Missival no. 80, p. 18—19.

nemi et lui couper la retraite; elles arrivèrent trop tard pour exécuter la manœuvre prévue⁷⁹. Sur toute la ligne, l'ennemi avait fui. Il ne s'arrêta qu'à Marnand et à Moudon, pour reprendre haleine, après cette dure journée de reculade, que les Confédérés baptisèrent ironiquement du nom de Court-Vaudois⁸⁰. Les vainqueurs, eux, entrèrent à huit heures du soir à Payerne et ils y passèrent la nuit⁸¹.

C'est à Moudon, où l'armée helvétique se trouvait dans un désordre complet, qu'Andermatt reçut, du Conseil d'exécution, le 4 octobre, l'ordre de passer son commandement à von der Weid et de rentrer à Lausanne. Ce changement de direction, que von der Flüe avait jugé opportun, arrivait trop tard. « Qui voudrait se charger, remarquait justement le commissaire, d'une armée dans un tel état de délabrement? J'ai vu de grands désordres, mais jamais rien de pareil »⁸².

Seul, Curton, à Romont, resta impassible devant la débâcle. « Une belle retraite, affirmait-il, vaut souvent une victoire »⁸³. Le chef de la garnison de Fribourg, Clavel, réalisa mieux l'étendue du désastre. La nouvelle lui en parvint en même temps qu'il apprenait l'arrivée à Genève des premiers renforts français, qu'on croyait déjà à Lausanne. Déception. « Tout concourt, écrivait-il, à

⁷⁹ Wattelet a tiré, d'une relation de Diesbach, l'explication du retard d'Auf der Maur. Le 3 octobre étant un dimanche, il voulut faire célébrer une messe à Cressier, près de la chapelle de Saint-Urbain, qui rappelle la bataille de 1476. L'aumônier de la troupe n'avait pas de missel; il fallut en chercher un au village. Pendant ce temps, les Helvétiques filaient sur Faoug et Avenches (*Freib. Geschichtsbl.*, t. X, p. 74—75). Ce contre-temps, dit Diesbach, « fut fort heureux... car il y aurait eu beaucoup de monde tué de part et d'autre, en pure perte ». Rodolph-Emmanuel Effinger von Wildegg attribue, lui aussi, le retard des troupes catholiques à la messe qui fut célébrée, en plein air, près de Cressier, (Effinger, *Zur Geschichte des Aufstandes gegen die helvetische Regierung im Herbst 1802, besonders der Einnahme Berns, Berner Taschenbuch auf das Jahr 1857*, p. 248).

⁸⁰ AEF. Fonds Nicolas de Gady, Autobiographie.

⁸¹ Strickler, t. IX, p. 98, 26 et 27; 103, 8; 104, 9 et 12; 106, 18; 107, 19. Wattelet, *op. cit.*, *Freib. Geschichtsbl.*, t. X, p. 68—76. Dey, *op. cit.*, *ASHF.*, t. VIII, p. 406. — AEF. Imprimés nos. 886 et 888.

⁸² Strickler, t. IX, p. 96, 22; 98, 27; 100, 28; 110, 12.

⁸³ *Ibidem*, p. 100, 29.

jeter le découragement parmi la troupe. La mienne, ajoutait-il cependant, est encore bonne et je ferai tous mes efforts pour maintenir le bon esprit qui y règne »⁸⁴.

Courageusement, von der Weid avait accepté la corvée d'être le chef de l'armée vaincue. Et il s'était mis à discuter, avec le colonel Herrenschwand, qui représentait l'armée confédérée, les conditions d'un armistice honorable⁸⁵. Il ne s'agissait plus, en effet, de se battre, car, comme il est dit plus haut, des événements sensationnels venaient de se produire. Le 4 octobre, alors que Dolder et ses amis s'apprêtaient à faire voile vers la Savoie ou Genève, pour s'y mettre en sûreté, un adjudant de Bonaparte, Jean Rapp, était arrivé à Lausanne avec des ordres précis du maître de la France.

Napoléon avait appris que la diète, qui s'était ouverte à Schwytz le 27 septembre et qui préparait une nouvelle constitution pour le pays, cherchait à se concilier les faveurs de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, de l'Espagne et de l'Angleterre⁸⁶. Aussitôt, il s'était décidé à intervenir. Pour lui, il ne devait y avoir, chez ce minuscule voisin qu'était la république helvétique, qu'une influence, celle de la France, qu'un instrument de la Providence, lui-même.

Les paroles qu'il adressa aux Suisses, dans sa proclamation, étaient dures, mais pas tout à fait imméritées. « Habitants de l'Helvétie, disait Napoléon, ... vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre. Si l'on vous abandonne plus longtemps, vous vous tuerez trois ans, sans vous entendre davantage ... Je serai le médiateur de vos différends. Cinq jours après la présente proclamation, le Sénat se réunira à Berne. Toute magistrature qui se serait formée à Berne depuis la capitulation sera dissoute. Les préfets se rendront à leur poste. Toutes les autorités qui auront été formées cesseront de se réunir. Les rassemblements armés se dissiperont ... Le Sénat enverra des députés à Paris. Chaque canton pourra également en envoyer ... La médiation dont je me charge est pour l'Helvétie un bienfait de cette Providence qui ...

⁸⁴ *Ibidem*, p. 101, 31.

⁸⁵ *Ibidem*, p. 159, 2.

⁸⁶ Strickler, t. VIII, p. 1419, 215.

a toujours veillé à l'existence et à l'indépendance de votre nation... »⁸⁷.

Le gouvernement helvétique était sauvé. La guerre civile devait cesser. Telles étaient les nouvelles qu'apporta de Lausanne à Fribourg, l'administrateur Thorin, le 5 octobre, de grand matin⁸⁸. Elles se répandirent dans toute la ville avec la vitesse de l'éclair. Le préfet Badoud les fit afficher dans les rues. Aussi fut-on surpris de voir arriver, vers neuf heures du matin, du côté de Villars-les-Jonc une troupe qui se massa au Schœnberg et pointa ses quatre pièces de canon sur Fribourg. Une autre colonne se posta près de la porte de Bourguillon.

Croyant à une méprise ou à l'ignorance d'un officier bernois que n'aurait pas atteint l'ordre du Premier Consul, le chef de brigade Clavel, commandant de la place de Fribourg, décida de lui envoyer, par un parlementaire, le texte de la proclamation napoléonienne. Avant que celui-ci se mît en route, un militaire bernois, que dépêchait le colonel Wurstemberger, chef de l'armée assiégeante, arrivait avec une sommation invitant la garnison de Fribourg à se rendre dans le délai d'une heure. Clavel n'en pouvait croire ses yeux. Par écrit, il engagea très fermement le colonel bernois à se conformer aux ordres du Premier Consul et à retirer ses troupes : « Toute démarche offensive de votre part, ajoutait-il, serait déplacée et vous pèserez, je pense, la responsabilité qui en retomberait sur vous. Cette lettre répondra suffisamment à votre sommation et quel qu'en soit le résultat, je défendrai de tout mon pouvoir la place qu'on m'a fait l'honneur de me confier »⁸⁹.

Wurstemberger n'ignorait rien de la proclamation de Bonaparte, puisque Rapp l'avait portée lui-même, le 4 au soir, au camp des Confédérés, à Payerne⁹⁰. Il ne changea donc pas son plan et commença, vers une heure de l'après-midi, le bombardement de Fribourg. Au même moment, le général Auf der Maur, qui était lui aussi, au courant des événements, arrivait de Payerne et se postait avec ses hommes au Guintzet; il faisait mine de vouloir

⁸⁷ *Ibidem*, p. 1437, 223. — AEF. Imprimés no. 884.

⁸⁸ Strickler, t. IX, p. 163.

⁸⁹ *Ibidem*, p. 135—136.

⁹⁰ Effinger, *op. cit.*, *Berner Taschenbuch* 1857, p. 248.

attaquer la ville du côté nord-ouest⁹¹. Comme Wurstemberger, il envoya à la garnison un parlementaire, Louis-Albert Effinger de Wildegg, pour la sommer de se rendre. De son propre aveu, contenu dans une lettre au Landammann de Reding, Auf der Maur n'avait pas reçu de ses supérieurs — et il le regrettait — l'ordre de bombarder Fribourg. Il voulut essayer de prendre Clavel par la persuasion et la menace⁹²; il y ajouta même la ruse. A l'invitation de se rendre, Clavel répondit, comme à Wurstemberger, qu'il se défendrait. « Mais, vous ne savez donc pas les nouvelles, lui rétorqua Effinger... Le gouvernement a quitté le pays et nous sommes à Lausanne; il est étonnant que vous n'en sachiez rien ». Ebranlé, mais non tout à fait convaincu, Clavel demanda l'autorisation de consulter le corps de ses officiers et, tous ensemble, ils convinrent, avant de prendre une décision, de solliciter un délai de vingt-quatre heures pour envoyer quelqu'un aux nouvelles à Lausanne. Si le Pays de Vaud était occupé par l'ennemi et le gouvernement helvétique, en fuite, c'eût été inutile de continuer la lutte à Fribourg; les Vaudois en convenaient.

Le capitaine Schnell partit avec Effinger pour soumettre à Auf der Maur la demande de la garnison. Celui-ci, naturellement, ne l'accepta pas et remit purement et simplement à l'officier helvétique un projet de capitulation. A neuf heures du soir, Clavel prit connaissance des conditions de reddition qui lui étaient proposées. Il consulta son chef d'artillerie, Dapples, qui avoua n'avoir plus de boulets que pour deux ou trois heures. Schnell affirma encore une fois qu'on proclamait, au quartier général ennemi, l'entrée des Confédérés à Lausanne et que Auf der Maur avait donné sa parole d'honneur que le fait était vrai. Les officiers assiégeants avouaient bien que Rapp avait passé à Payerne où il avait fait connaître la proclamation de Bonaparte, mais que le général Bachmann lui aurait « répondu qu'il ne pouvait arrêter sa marche sans un ordre du Conseil de guerre ».

Pendant une petite heure, Clavel et ses subordonnés examinèrent la situation. « N'ayant aucune nouvelle ni du Général ni du

⁹¹ Strickler, t. IX, p. 134, 1.

⁹² «Da ich keinen Befehl zum Angriff habe, bleibt mir nichts übrig als Überredung oder Drohung zu gebrauchen». (Strickler, t. IX, p. 134.)

Gouvernement et... trouvant beaucoup de probabilité dans ce qu'on annonçait, n'ayant que 400 hommes environ pour garder un circuit de murs d'une bonne lieue d'étendue», ils décidèrent de se rendre. A dix heures du soir, Clavel, en personne, se rendait au quartier-général ennemi, qui se trouvait à Bertigny, dans la maison de Raemy et, à onze heures, il y signait la capitulation de Fribourg⁹³. Il fut décidé que la garnison vaudoise sortirait le lendemain, à huit heures du matin « avec tous les honneurs de la guerre, tambour battant, mèche allumée, deux canons et drapeaux déployés ». Arrivés hors de la porte de la ville, les soldats devaient déposer leurs armes et être faits prisonniers de guerre⁹⁴.

Et l'armée victorieuse, qui devait son succès à la ruse et non à une action militaire, défila dans la cité, « aux cris de tout le peuple, qui pleurait de joie », dit un témoin oculaire, ami des Confédérés. « L'arbre de la liberté, ajoute-t-il, a été aussitôt renversé et l'ancienne cocarde blanche et noire arborée sur tous les chapeaux. On a... déchiré tous les drapeaux de la République (helvétique) et foulé aux pieds ses couleurs »⁹⁵.

L'historien fribourgeois Berchtold, qui était alors un garçon de treize ans, affirma plus tard avoir vu, lui aussi, passer l'armée réactionnaire. « La plupart des soldats, écrivait-il, étaient sans uniforme, même les officiers. Ils portaient un chapeau rond, orné d'un plumet ou d'un rameau vert, une jaquette bleue, un gilet de laine, des culottes de peau noire, des bas et souliers sans guêtres, pour toute arme, un fusil médiocre. Ils n'avaient ni gibernes, ni havresacs, ni baïonnettes. Ils portaient leurs cartouches en poche »⁹⁶. Cette pauvreté dans l'armement et l'équipement, qui était réelle, a fait donner à la guerre civile de 1802, le nom de « Stecklikrieg » ou guerre des bâtons. Mais la description que trace Berchtold de l'armée des Suisses arrivant à Fribourg est une tra-

⁹³ *Ibidem*, p. 134—137. Raemy, *op. cit.*, p. 41—42. Dey, *op. cit.* ASHF., t. VIII, p. 408—409.

⁹⁴ Strickler, t. IX, p. 133, 23.

⁹⁵ Reichlen, *Une relation de la prise de Fribourg en 1802*, *Revue historique vaudoise* 1897, t. V, p. 174.

⁹⁶ Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, t. III, (Fribourg 1852) p. 434.

duction fidèle, pour ne pas dire un plagiat, du texte de Tillier relatant la prise de Berne⁹⁷. « Point de discipline », ajoute, cette fois de son crû, le peu bienveillant Berchtold. « Le premier exploit des vainqueurs, après leur entrée, fut le pillage de la maison du général von der Weid, rue des Bouchers. L'un de ces braves déchargea son fusil contre les fenêtres du sous-préfet Gendre, un autre sur le chapeau qui décorait l'arbre de la liberté, attaché au grand tilleul ».

Les dommages subis par von der Weid et par Gendre ne peuvent être mis en doute. Cependant, le rapport qu'envoya, le 8 octobre, le préfet Badoud au Département de l'Intérieur est moins défavorable à l'armée d'Auf der Maur que celui de Berchtold. Le témoignage du magistrat helvétique doit avoir pour nous plus de valeur que celui de l'historien radical, qui ne fait part que d'impressions et de souvenirs, vieux d'un demi-siècle, puisqu'il les écrivit en 1852. « Le 6 au matin, relatait Badoud, les assiégeants prirent possession de la ville. Le plus grand ordre régna au moment de l'entrée des troupes. Une cinquantaine de Fribourgeois formaient l'arrière-garde. Mais dans la journée, on fit entrer quelques (sic) cent Allemands, que l'on caserna. Ces gens, excités par des malveillants, menacèrent quelques maisons de bourgeois et particulièrement celle du lieutenant de préfet Gendre, qui fut personnellement exposé à leurs insultes »⁹⁸.

Bien qu'une convention d'armistice eût été signée à Lausanne, le 6 au soir, par von der Weid et Herrenschand⁹⁹, on n'était pas au clair, ni dans un camp ni dans l'autre, sur les intentions de Bachmann et de la diète. Le 5, de Berne, le général en chef avait dépêché à Schwytz Nicolas de Gady, qui était attaché à son état-major. Le lieutenant-colonel fribourgeois était porteur de la proclamation de Bonaparte, dont il devait faire part à la diète et d'une missive de Bachmann, sollicitant des instructions. « Mission fort pénible », dit Gady, dans son autobiographie¹⁰⁰.

Les membres de la diète ne s'attendaient pas à cette inter-

⁹⁷ Tillier, *op. cit.*, t. III, p. 200—201.

⁹⁸ Strickler, t. IX, p. 163, 6.

⁹⁹ *Ibidem*, p. 158—159.

¹⁰⁰ AEF. Fonds Nicolas de Gady, Autobiographie.

vention de Bonaparte, jugée très inopportune. Ils parurent tout d'abord décidés à poursuivre la lutte. Le 7 octobre, ils intimèrent à Bachmann l'ordre de transporter son quartier-général de Payerne à Lausanne et de poster ses soldats sur une ligne de défense allant de Saint-Sulpice au Jura¹⁰¹. Puis, dans une lettre adressée le 8 octobre à Napoléon, la diète essaya de justifier son existence et de faire comprendre au Médiateur la situation exacte du pays.

« Les mouvements qui ont eu lieu en Suisse, affirmait la diète, ne sont point le résultat d'un esprit de parti...; la nation suisse ne tend... qu'à mettre en usage le droit qu'elle réclame de se donner une constitution centrale et cantonale,... droit sacré et précieux, général Premier Consul, que vous avez daigné vous-même lui assurer par le traité de Lunéville. La Suisse serait calmée depuis longtemps si les membres du gouvernement helvétique, ces métaphysiciens obscurs, avaient consulté l'état réel des choses, au lieu de s'obstiner à des essais théorétiques (sic) aussi erronés que dispendieux. La violence avec laquelle ils ont tenté de soumettre les cantons démocratiques à leur système, la guerre civile qu'ils ont organisée pour parvenir à leur but,... la dureté sans exemple avec laquelle ils l'ont faite a produit un mécontentement aussi juste qu'universel et la volonté bien prononcée de se soustraire à ce joug insupportable... C'est le vœu général d'une nation entière qui nous a donné nos pouvoirs et nos instructions, d'une nation que vous-même avez voulu affranchir et qui a été maltraitée contre vos intentions. L'Europe entière admire en vous le chef suprême d'un empire et d'un pouvoir immense... Votre magnanimité nous assure que vous n'en ferez point usage vis-à-vis d'un peuple qui ne désire que ce que vous lui avez fait espérer et qui ne veut que ce à quoi il se croit autorisé par vous-même »¹⁰².

Dans cet espoir — qui n'était pas fondé —, la diète resta à Schwytz, Bachmann conserva son armée sur pied, Auf der Maur prit ses quartiers à Fribourg, où il surveilla l'installation d'un gouvernement provisoire, conforme aux vœux de ses amis politiques.

¹⁰¹ Strickler, t. IX, p. 149, 9.

¹⁰² *Ibidem*, p. 173, 15a. — AEF. Imprimés no. 890.

Le 7 octobre déjà, les anciens magistrats de 1798 s'étaient réunis en une assemblée « des Petit et Grand conseil de la ville et du canton de Fribourg » et ils avaient lancé une proclamation au peuple. Les Fribourgeois y étaient invités à se réjouir de la disparition d'un régime qui n'avait jamais mérité leur confiance et à conserver l'ordre, « le calme et la dignité d'un peuple libre et digne de l'être ». Les patriciens annonçaient aussi leur intention de rattacher le pays à l'ancienne Confédération helvétique et, pour ce faire, d'envoyer un représentant à la diète de Schwytz, où ils délèguèrent le conseiller Tobie de Buman¹⁰³. Ils avaient décidé aussi d'élaborer une nouvelle constitution et de confier, en attendant, l'administration des affaires cantonales à une délégation provisoire de onze membres, que présidait l'ancien avoyer Werro¹⁰⁴. Louis d'Affry, Jean de Montenach, dit le Turc, en faisaient aussi partie. Dès le lendemain, Montenach devenait préfet du canton à la place de Badoud ; puis, des plébéiens de la ville et de la campagne furent invités à se joindre aux patriciens de la commission provisoire¹⁰⁵, afin que celle-ci devînt la représentation fidèle de toutes les classes du peuple fribourgeois. Les hommes de l'ancien régime commençaient à comprendre que la politique ne pouvait pas être envisagée comme un monopole de leur caste. Mais ils étaient bien résolus, quand même, à travailler plus que tous les autres « au bonheur de leurs concitoyens », c'est-à-dire à se tailler la part du lion dans la conduite du pays.

Montenach envoya immédiatement des ordres à Bulle et à Gruyères qui ne purent se décider à les exécuter, sans en avoir référé au landammann Dolder¹⁰⁶. Leurs députés revinrent de Lausanne avec l'injonction de ne pas reconnaître le prétendu gouvernement de Fribourg mais de rester fidèles aux autorités consti-

¹⁰³ Diesbach, *La contre-révolution dans le canton de Fribourg en 1802*, *Archives de la Soc. Histoire du canton de Fribourg*, 1907, t. VIII, p. 387. Strickler, t. IX, p. 212, 5b.

¹⁰⁴ *Ibidem*, p. 160, 39. Raemy, *op. cit.*, p. 43—45. — AEF. Imprimés no. 134.

¹⁰⁵ Diesbach, *op. cit.* *ASHF.*, t. VIII, p. 386, 389. Strickler, t. IX, p. 161. — AEF. Imprimés no. 135 et 809.

¹⁰⁶ Strickler, t. IX, p. 165, 9.

tutionnelles¹⁰⁷. Badoud, lui aussi, reçut la consigne expresse de ne pas abandonner son poste¹⁰⁸. A Romont, le sous-préfet Martin, après s'être concerté avec l'inspecteur Curton, crut plus sage de se soumettre: des 42 communes de son district, «toutes à peu près», avouait-il, s'étaient «prononcées hautement en faveur de Fribourg», c'est-à-dire pour le mouvement réactionnaire. Martin avisa simplement de sa décision le conseil d'exécution¹⁰⁹. Aucun incident fâcheux ne se produisit dans ces localités.

Il n'en alla pas de même à Châtel-Saint-Denis; des Vaudois y provoquèrent assez maladroitement des troubles, qui tournèrent à l'émeute. Le sous-préfet de Vevey, Perdonnet, ayant appris que certains Châtelois manifestaient des sympathies pour la réaction, délégua deux de ses agents, Curchod et Pradez à Châtel, «pour désabuser ses habitants et les éclairer sur la véritable situation de l'Etat». Ils firent assembler les autorités locales, auxquelles ils parlèrent de la proclamation de Bonaparte, de l'armistice conclu entre les deux armées belligérantes et de la confiance qu'il fallait témoigner soit au Médiateur, soit au gouvernement helvétique. Jusque-là, tout le monde se tint assez bien. Mais quand les agents annoncèrent l'arrivée d'une troupe destinée à défendre la nouvelle ligne helvétique, le président du district Genoud répondit avec violence, que les Vaudois n'avaient qu'à rester chez eux. Les deux Veveysans rétorquèrent que ce n'était pas eux qui décidaient les opérations militaires, mais bien les autorités helvétiques siégeant à Lausanne, auxquelles tous, Veveysans et Châtelois, devaient obéissance. Perdant tout contrôle de lui-même, François Genoud répondit qu'il ne reconnaissait pas ce gouvernement et il brandit avec violence la chaise sur laquelle, justement, un des Vaudois voulait s'asseoir. Les deux délégués, qui ne se croyaient plus en sûreté, quittèrent la salle.

La troupe annoncée par eux fit son entrée à Châtel, le 9 octobre, à 7½ heures du matin. Il y eut alors, dans la population civile, des cris, des appels aux armes, des invectives; on envoya des courriers à Gruyères, à Rue pour demander de l'aide aux voi-

¹⁰⁷ *Ibidem*, p. 166, 12a.

¹⁰⁸ *Ibidem*, p. 253, 52.

¹⁰⁹ *Ibidem*, p. 165, 10.

sins. Sans se laisser intimider, le détachement helvétique, qui comptait 300 hommes commandés par Roeder, prit possession du château. Les émeutiers, cependant, réussirent à s'emparer d'un canon vaudois et à l'enfermer dans une grange. Le lendemain, Roeder crut plus prudent d'abandonner la place. Aussitôt les insurgés entrèrent au château et prirent les 45 fusils qu'ils y trouvèrent après avoir forcé la porte du local servant d'arsenal. Les commandants de bataillon Blanchenay et Réal furent alors envoyés pour mettre à la raison les Châtelois. Après avoir fait emprisonner François Genoud et Joseph Liaudat, un de ses complices, ils emportèrent toutes les armes et les munitions qu'ils purent trouver. Finalement, ils laissèrent le bourg désarmé, mais en triste état ¹¹⁰.

Pendant que ces incidents agitaient le sud du canton, la commission provisoire se réunissait régulièrement à Fribourg, chaque jour, même le dimanche. Elle essaya d'abord de faire modifier la ligne de démarcation que von der Weid et Herrenschwand avaient fixée pour leurs armées respectives, dans l'armistice du 6 octobre. Elle coupait, en effet, le canton en deux zones. De Moudon, elle passait à Villarimboud, Montagny, Noréaz, Ponthaux, Grolley, Barberêche, puis, remontant la Sarine jusqu'à Grandfey, elle traversait ensuite Bourguillon, Marly, Planfayon, Bellegarde, la Hochmatt et arrivait à Rougemont ¹¹¹. Pour obtenir que la ligne fût placée hors du canton et que celui-ci tout entier devînt terrain confédéré et non helvétique, Joseph de Diesbach et Auf der Maur allèrent trouver Bachmann à son quartier-général. Ils n'obtinrent pas de lui ce qu'ils désiraient. Seule, en effet, une entente préalable entre les chefs confédérés et helvétiques pouvait permettre de modifier les termes de l'armistice. Bachmann, cependant, voulait être agréable à Fribourg: il offrit de libérer complètement la ville de sa garnison de Suisses allemands ¹¹².

¹¹⁰ *Ibidem*, p. 143, 18; 144, 23; 164, 8; 166, 11; 254, 7; 255, 10; 256, 13; 257, 14. Philipona, *Histoire de la seigneurie et du bailliage de Châtel-Saint-Denis*, Châtel-Saint-Denis (1921), p. 904. Dey. *op. cit.* ASHF. t. VIII, p. 412—413.

¹¹¹ Strickler, t. IX, p. 158.

¹¹² Diesbach, *op. cit.* ASHF., t. VIII, p. 388—389.

La commission provisoire ne se tint pas pour battue, dans cette affaire de ligne de démarcation, qui lui paraissait d'une importance vitale pour le canton. Elle décida de tenter une démarche auprès de la diète de Schwytz et du conseiller de Buman, qui en faisait partie. Elle envoya aussi, le 13 octobre, Louis d'Affry, en solliciteur, chez le général Rapp. Puisque les troupes confédérées avaient été retirées, on espérait que Rapp donnerait l'ordre aux soldats helvétiques d'évacuer le territoire fribourgeois. Le canton, entièrement libéré, pourrait être administré plus facilement; les arrêtés venant de Fribourg seraient mieux accueillis partout ¹¹³.

On n'obtint pas grand'chose de Rapp et moins encore de la diète. Celle-ci voulait à tout prix éviter une rupture définitive avec la France et conjurer, si cela était encore possible, l'entrée en Suisse de troupes étrangères: dès le 15 octobre, la haute assemblée des Confédérés préparait sa dissolution ¹¹⁴.

La crainte de voir le pays occupé de nouveau par les soldats français précipita les événements. A Berne, la commission de gouvernement avait licencié les soldats confédérés ¹¹⁵. Les magistrats « provisoires » de Fribourg jugèrent bon aussi de renvoyer dans leur foyer tous ceux qui avaient pris les armes pour faire déguerpir les autorités helvétiques ¹¹⁶. Ces mesures montraient que Bonaparte et Rapp réussissaient à annuler progressivement les effets de la victoire confédérée du 3 octobre.

Bien que Jean de Montenach n'eût pas encore renoncé à jouer son rôle de préfet, Georges Badoud se sentait de nouveau plein de courage. Fort, d'une part, de l'arrivée à Fribourg d'un bataillon des troupes auxiliaires helvétiques, et, d'autre part, de l'ordre que lui en avait intimé le Département de l'Intérieur, il voulut reprendre possession de son bureau et de ses papiers mis sous scellés. Sa tentative fut couronnée de succès: il rentra dans ses pénates administratives, le 15 octobre ¹¹⁷. Puis il invita, par écrit,

¹¹³ *Ibidem*, p. 393.

¹¹⁴ Strickler, t. IX, p. 221, 44. Ce n'est que le 23 octobre, cependant, que le décret du 15 octobre fut rendu public.

¹¹⁵ Diesbach, *op. cit.* ASHF., t. VIII, p. 394.

¹¹⁶ AEF. Imprimés no. 136.

¹¹⁷ AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 302—303. Strickler, t. IV, p. 254, 5.

la commission provisoire, qui continuait ses séances, « à se dissoudre, pour que les autorités constitutionnelles puissent reprendre leurs fonctions » dès le lendemain¹¹⁸. Werro lui répondit : « Par notre adhésion à la Confédération des Suisses et l'envoi d'un député à la diète de Schwytz, notre existence est devenue inséparable de celle de la Confédération et toute mesure partielle, impossible de notre part. Nous ne pouvons donc déférer à la demande contenue dans votre lettre de ce jour, jusqu'à ce que la diète des Suisses ait pris une détermination générale sur cet objet... »¹¹⁹. Werro, cependant, dépêcha Louis d'Affry et Gasser à Berne, voir ce qui s'y passait¹²⁰.

Les nouvelles que les deux patriciens rapportèrent furent certainement très mauvaises. Le 15 octobre, à Berne, la Commission d'Etat avait lancé sa dernière proclamation au peuple : elle songeait à laisser la place aux autorités helvétiques, qui préparaient leur retour de Lausanne à Berne¹²¹.

Le 17 octobre, les membres de la Commission provisoire du canton de Fribourg délibérèrent sur leur propre dissolution et ils mirent de l'ordre dans leurs affaires. Le 18, ils relevèrent Montenach de ses fonctions. Tout étant bien rangé, ils confièrent les clefs des bureaux, des magasins et des arsenaux à la Municipalité¹²². Puis ils se séparèrent.

Pour une fois, le « provisoire » à Fribourg n'avait pas duré. La commission n'avait pu siéger que dix jours, pendant lesquels les patriciens n'avaient eu le loisir d'entreprendre aucune œuvre importante. En gens d'ordre, ils ne se séparèrent point sans avoir dressé le bilan de cet essai manqué. « La levée de troupes dans le canton, dit Raemy de Bertigny, avait occasionné d'assez nombreux frais que le gouvernement helvétique ne prendrait naturellement pas à sa charge, — puisque la prise d'armes avait été dirigée contre lui... Il était cependant indispensable que ces dépenses fussent

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 255, 8. — AEF. Livre auxiliaire no. 100, p. 303—304, 306—307.

¹¹⁹ Strickler, t. IX, p. 254, 6.

¹²⁰ Diesbach, *op. cit.* ASHF. t. VIII, p. 398.

¹²¹ Strickler, t. IX, p. 223, 45; 271, 55.

¹²² Diesbach, *op. cit.* ASHF. t. VIII, p. 398—399.

acquittées. Le gouvernement provisoire arrêta le chiffre de ces frais (19 205 livres environ) et les répartit d'après une liste dressée » entre les patriciens. « Tout fut couvert sans la moindre difficulté... Exemple frappant, bien rare de nos jours, ajoute Raemy, des sentiments d'honneur, d'abnégation et de dévouement des vieilles familles magistrales... L'égoïsme ne régnait pas, quand il s'agissait de prendre sa part de sacrifices faits pour l'intérêt commun »¹²³. La solidarité est, en effet, une qualité qu'on ne saurait dénier aux patriciens de Fribourg.

Et la Chambre administrative reprit le 20 octobre son activité. Un de ses premiers soins fut de remercier de sa médiation le Premier Consul, ce « héros qui ne respire que pour le bonheur des peuples »¹²⁴. Au même moment, Ney, sur l'ordre de Bonaparte, faisait entrer en Suisse plus de 10 000 hommes destinés à l'occupation du pays : l'Helvétie retombait sous la domination militaire de la France¹²⁵.

¹²³ Raemy, *op. cit.*, p. 48.

¹²⁴ AEF. Correspondance intérieure no. 1, p. 292—293.

¹²⁵ Dierauer, *op. cit.*, t. V, p. 177.